

6. VOTE DES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS POUR L'EXERCICE 2022

Dans la présente séance, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le Budget Primitif 2022, qui comprend des crédits consacrés aux subventions à verser aux associations et organismes divers, pour l'exercice 2022.

Il est maintenant proposé de déterminer et d'adopter la répartition des subventions à verser aux associations et organismes divers, dont le montant total s'élève à 66707,00 euros.

La Commission vie associative-sport en date du 07 février 2022 a validé les subventions aux associations.

La Commission Finances en date du 18 mars 2022 a présenté le montant global du chapitre des subventions pour un montant de 66707,00 euros.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il est rappelé aux élus du Conseil Municipal, qui sont membres d'un bureau dirigeant d'une des associations listées dans le tableau ci-dessous, qu'ils ne peuvent pas participer aux votes pour le versement d'une subvention à ladite association. Ils doivent se faire connaître auprès du Président de séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a voté le 29 mars 2022 les subventions allouées aux associations et organismes divers et réparties comme suit :

ASSOCIATIONS	2022	2021
AVACS	300,00	300,00
AD Astra	500,00	500,00
Amicale cyclo-breuilloise	500,00	450,00
ASB Foot	4400,00	4400,00
Association 3 ^{ème} âge club JBC	700,00	700,00
Association Les Insouciant	200,00	0,00
Association mouvement vie libre de Brou sur Chantereine	350,00	350,00
Association Reliage	600,00	600,00
Association Saint Baudile - Saint François	400,00	350,00
Association sportive du collège Jean Jaurès	300,00	300,00
CCAS	2595,00	3433,09
Chantereine création	0,00	100,00
Chorale La Chantereine	800,00	500,00
Club Karaté Wadokaï de Brou-sur-Chantereine	0,00	1100,00
Comité de Vaires de la FNACA	0,00	150,00
Comité d'entente des Anciens Combattants	0,00	500,00
DDEN 77	70,00	70,00
Désir d'Haïti	450,00	450,00
Dessine-moi l'Afrique	250,00	250,00
Judo club de Brou sur Chantereine	700,00	800,00
Les arts martiaux - Le Roseau	500,00	0,00
Panier Malin	500,00	0,00
Randonnée	300,00	0,00

Scouts	0,00	400,00
Secours Populaire Français	700,00	700,00
Section gymnastique volontaire	800,00	850,00
Takabao Danse	1400,00	1400,00
Vélo club VCB	400,00	800,00
TOTAL GENERAL	17715	18463,09

Un montant de 48992,00 euros a été prévu au budget primitif pour des subventions à d'autres associations et au Comité d'œuvres sociales. Elles feront l'objet d'un prochain vote en Conseil Municipal.